

Commune de Saint Désir

Lotissement "Le Clos d'Assemont"

Permis d'aménager n° PA145741800001 accordé le 24 Octobre 2018
Permis d'aménager modificatif n°1 en cours d'instruction

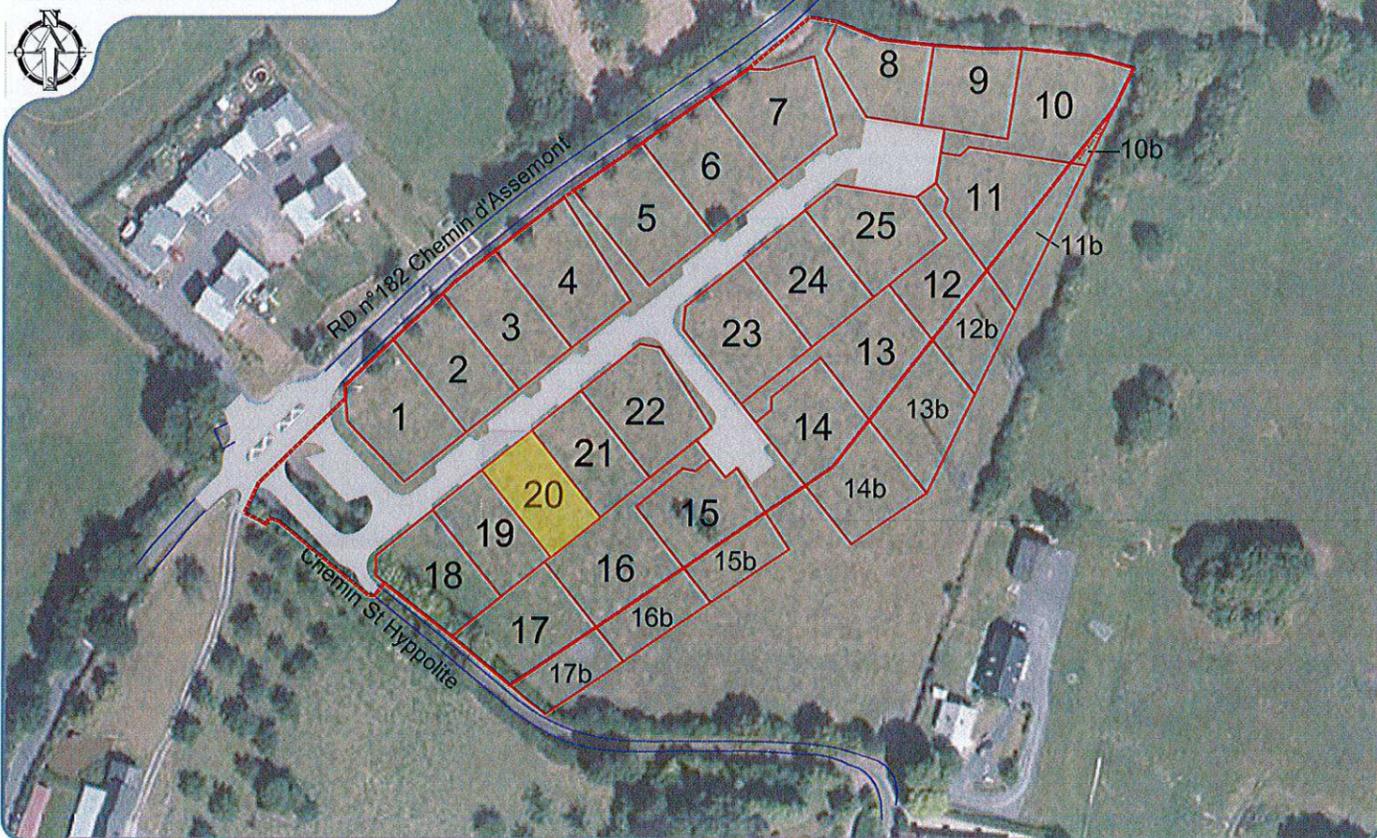
LOT n°
20

Superficie totale : 448 m²

Cadastre : E n°1018

PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

E.1018 : 4a 48ca

Je soussigné Guillaume DOLIGEZ, Géomètre Expert, cogérant de la Selarl AménaGéo, domiciliée 9 Place du Bras d'Or 14130 Pont l'Evêque, atteste avoir procédé au bornage du lot mentionné sur ce document selon les distances y figurant et avoir déterminé la superficie réelle telle qu'elle est également précisée.

Etabli à Pont l'Evêque, le 20/01/2020

Guillaume DOLIGEZ

Géomètre Expert

GE Dossier n° : 1765-17

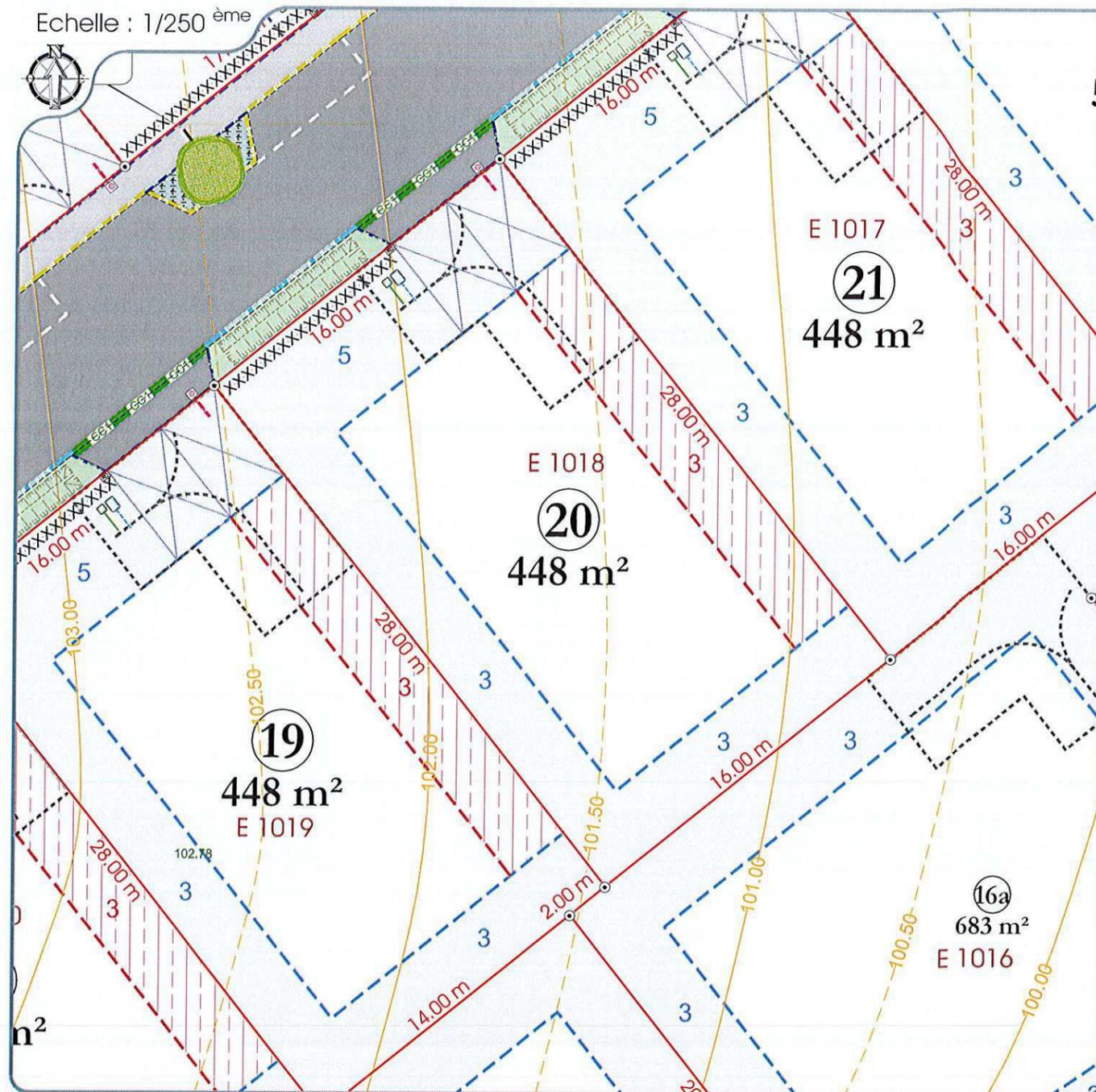
Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40
contact@amenageo.fr
www.amenageo.fr

Siège social : 9, Place du Bras d'Or - 14130 PONT L'ÉVÊQUE
Bureau secondaire : 102 Ter, Avenue Henry Chéron - 14000 CAEN

SELARL au capital de 36 000 € - RCS Lisieux : 442 135 976 00045 - TVA Intracom : FR64442135976 - NAF 7112A

Modifications	Date	Établi par
A Création	24.08.2018	IDLDM
B Modifications diverses	08.10.2019	NC

Echelle : 1/250^{ème}



LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

- Périmètre de lotissement
- Application cadastrale
- Périmètre des lots
- Zone non aedificandi et cote de recul (en mètres) (sauf dispositions particulières pour les annexes voir règlement de lotissement PA10)
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul (sauf dispositions particulières pour les annexes voir règlement de lotissement PA10)
- Servitude de passage de réseaux enterrés
- Accès véhicule interdit
- Obligation de plantation de haies par les acquéreurs
- Obligation de maintien et de renforcement des haies existantes
- Aire indicative de manoeuvre de véhicule léger, en zone constructible possibilité de garage ou de car-port.
- Emplacement imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)

10.05m

- Cote parcellaire (en mètres)
- Repère parcellaire matérialisé (Borne, piquet fer, spit, marque peinture...)
- Altitude et pente de projet voirie (en mètres)
- Cote terrain naturel avant aménagement du lotisseur (en mètres)

LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS

- Pour des raisons techniques, le tracé et la nature des revêtements, des bordures et l'emplacement des lampadaires pourront varier.*
- Enrobé noir (chaussée, stationnements, accès)
 - Enrobé noir (trottoirs)
 - Sable stabilisé (voie douce)
 - Espaces verts
 - Arbres existants à conserver
 - Arbres à planter par le lotisseur
 - Poteau incendie

- Ligne RTE 90kV**
- Surplomb des conducteurs électriques aériens (position indicative suivant DT n°2018022800082TRV)
 - Pylône électrique existant

LEGENDE BRANCHEMENTS

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux.*
- Boîte de branchement à passage direct (eaux de toitures pour les lots 8 à 13 et 25)
 - Boîte de branchement Eaux Usées
 - Poste de refoulement individuel Eaux usées
 - Coffrets électriques
 - Citernes eau potable
 - Regard télécom

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux. Le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique effectué en Janvier 2018